

Plusieurs grandz affaires sont suruenuz audit Coindrieu durant le Consulat dudit Sr Guilliot et Chol, et grandes et excessives despances ordinaires et extraordinaires qui sont montées à la somme de trois mil troys cens quinze escus sol, vingt trois solz deux deniers, de quoy leur a esté deub qu'ilz auiont aduancé et fourny licquidement de leur propre quatorze cens trante vn escu sol et vn tiers, come appert par la closture de leurs comptes.

1591-1592. Les sieurs Jehan Gay, marchand bouchier, et Flory Chevallier, barbier, furent esleuz consulz, le premier jour de l'an 1591. Durant leur Consulat y eust tousiours continuation de troubles, et par leur négligense la communauté supporta beaucoup de mal, tant en perte de procès que aultrement.

NEMOURS S'EMPRE DU GOUVERNEMENT DE LA VILLE

Monseigneur de Nemours (2), ayant esté aduertiy du trespas de Monsieur le baron de Virieu, qui estoit gouver-

de Varrassieu, de Pupetière, de Bissonne, de Quirieu, de Torchefelon et de Corbas; elle fut érigée en marquisat en avril 1655, en faveur de Nicolas Prunier. Ses armoiries étaient : *de gueules à trois annelets d'argent l'un dans l'autre.* (V. d'Hozier, tome III.) Les barons de Virieu, signalés dès le XI^e siècle, étaient très nobles et très anciens. Une des dernières survivantes de cette famille, M^{lle} de Virieu, originaire du Grand-Lemps, mourut en 1873, à l'âge de 88 ans, après avoir contribué pour une large part, aux institutions pieuses et charitables du pays. L'église Saint-André, à Grenoble, possède d'elle deux vitraux, représentant le Christ et la Vierge. (V. *Courrier de l'Isère.*)

(2) Charles de Savoie, duc de Nemours, nommé gouverneur du Lyonnais à la mort de Mandelot, en novembre 1588, était, avec le marquis de Saint-Sorlin, issu d'un second mariage d'Anne d'Este et de Jacques de Savoie, premier duc de Nemours, et par conséquent frère utérin des ducs de Guise et de Mayenne. (Bernard. *Les d'Urfé*, p. 239.)